

Document d'Informations Clés (DIC)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Varenne Valeur (le "Compartiment"), Classe d'actions A-CHF (les "Actions") Varenne UCITS (le "Fonds") ISIN : LU2358391055			
Initiateur :	Varenne Capital Partners	Website:	www.varennecapital.com
Adresse :	31 avenue Pierre 1 ^{er} de Serbie 75016 75008 Paris, France	Pour plus d'informations :	+33 (0)1 70 38 81 22
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée de superviser Varenne Capital Partners en ce qui concerne le présent Document d'Informations Clés. Ce compartiment est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Varenne Capital Partners est agréé en France et réglementé par l'AMF. Le présent document d'informations clés est publié au 24 février 2026.			

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Les Actions sont une catégorie d'actions de Varenne Valeur (le "Compartiment"), un compartiment de Varenne UCITS (le "Fonds"). Le Fonds est une société d'investissement à capital variable. Le Fonds est qualifié d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. Le Fonds a désigné Varenne Capital Partners comme société de gestion (la « Société de gestion »).

DUREE

Le Fonds et le Compartiment ont été constitués pour une durée illimitée. Le Fonds peut être dissous, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, comme indiqué plus en détail dans les statuts du Fonds (les "Statuts"). Varenne Capital Partners ne peut pas mettre fin au Fonds, au Compartiment ou aux Actions de manière unilatérale. Toutefois, dans certaines circonstances définies dans les Statuts, le conseil d'administration du Fonds peut mettre fin au Compartiment ou aux Actions sans requérir le consentement des actionnaires.

OBJECTIFS

L'objectif du compartiment est de rechercher une performance annualisée supérieure à l'Euro Short Term Rate (€STR) capitalisé (moyenne sur 12 mois glissants) sur la période d'investissement recommandée, en s'appuyant sur une gestion discrétionnaire. Le compartiment est géré activement et se réfère l'Euro Short Term Rate (€STR) capitalisé en (moyenne sur 12 mois glissants) à des fins de comparaison et de calcul de la Commission de performance.

Au moyen de toutes les catégories d'actifs financiers de la zone euro et hors zone euro, décrits ci-dessous, le compartiment met en place une stratégie discrétionnaire. Le compartiment sera toutefois investi en permanence au minimum à 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Action (PEA).

Sur la partie actions : La stratégie *Long Equity* cible des entreprises de grande qualité, avec un avantage concurrentiel durable, une direction solide et une forte dynamique de création de valeur. Elle adopte une diligence raisonnable de type « *private equity* », incluant des réunions avec la direction et des interactions avec des experts, et se concentre sur des entreprises avec une décote significative par rapport à leur valeur intrinsèque. Pour éviter toute ambiguïté, il ne s'agit pas d'investissements dans des sociétés non cotées, mais uniquement de l'utilisation de techniques d'investissement courantes pour l'exposition à des sociétés non cotées. Cette approche recherche également des entreprises rentables, avec des taux de croissance élevés, une amélioration des bénéfices ou une accélération de la croissance, identifiées à l'aide de données fondamentales et comportementales propriétaires. Elle explore également les opportunités dans les restructurations, scissions et redressements, en mettant en avant les entreprises disposant de plans clairs de création de valeur et d'un potentiel non réalisé.

La stratégie d'*Absolute short* vise à identifier des sociétés qui vont faire face à un "capital event", c'est-à-dire une recapitalisation, une restructuration du capital ou une liquidation.

Sur la partie merger arbitrage : L'équipe de gestion se concentre exclusivement sur des fusions/acquisitions annoncées et amicales et

restructurations de capital. Cette stratégie permet de réduire la corrélation du portefeuille aux indices et de fournir un rendement supplémentaire au fonds, notamment en cas de marchés baissiers

Utilisation d'instruments dérivés dans le cadre de contrats à terme ferme ou conditionnel, de swaps et/ou de change à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré en couverture ou en exposition de risques actions, de taux ou de change.

Sur la partie couverture macroéconomique : La gestion utilise des instruments au profil rendement/risque asymétrique, comme les options, afin de limiter l'impact sur le portefeuille en cas de scénario économique négatif sans réduire pour autant le degré d'exposition du portefeuille aux marchés.

Sur la partie taux, le gérant choisit de se positionner sur des produits de taux en fonction de ses anticipations sur la courbe des taux. L'investissement pourra se faire en valeurs du Trésor, fonds d'Etat à taux fixes ou à taux variables, en bons du Trésor négociables, en obligations sur le marché secondaire ou primaire, sous forme d'emprunts d'Etat ou d'emprunts privés.

Le Compartiment pourra être investi en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA sans dépasser la limite de 10% des actifs.

Le Compartiment pourra être exposé à un risque de change qui ne sera pas couvert de façon systématique par la Société de gestion.

Catégorie SFDR : Article 8

Affectation des sommes distribuables : Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont capitalisés.

Devise : CHF. Cette Classe d'Actions bénéficiera d'une couverture de change au niveau de la Classe d'Actions contre le risque de change EUR/CHF.

Investisseurs de détail visés : Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience nulle ou limitée de l'investissement dans des fonds, qui cherchent à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé

pour leur capital initial.

Rachat et transaction : Les Actions peuvent être vendues (rachetées) quotidiennement (jours ouvrables en France et au Luxembourg) comme décrit dans le prospectus.

Calendrier des ordres : Les ordres de souscription et de rachat, qui se font en millions d'Actions sont reçus chaque jour de Valeur Liquidative (VL) avant 11h, heure de Paris (J) chez CACEIS Bank, Luxembourg Branch et sont exécutés sur la base de la prochaine VL (cours inconnu).

Le Fonds est un fonds comportant plusieurs compartiments avec une ou plusieurs classes d'actions chacun. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués de par la loi, c'est-à-dire que seuls les bénéfices et les pertes du compartiment respectif sont pertinents pour l'investisseur. Le prospectus et les rapports périodiques sont toutefois établis pour l'ensemble du Fonds.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque est considéré comme nettement plus élevé si la période de détention est différente. Le risque réel peut varier de manière significative si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de cette Action, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les devises. Le risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Compartiment mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du Compartiment.

Risque de liquidité : Si les instruments financiers en portefeuille sont par nature suffisamment liquides, ils pourraient selon certaines circonstances voir leur liquidité baisser et ce jusqu'à avoir un impact sur la liquidité globale du compartiment. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement : CHF 10 000			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 6 271	CHF 5 403
	Rendement annuel moyen	-37.3%	-11.6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 8 338	CHF 4 003
	Rendement annuel moyen	-16.6%	-3.6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 10 314	CHF 34 025
	Rendement annuel moyen	3.1%	5.0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 12 959	CHF 50 381
	Rendement annuel moyen	29.6%	6.7%

Varenne Valeur a été créé le 25 avril 2022 par la fusion-absorption du FCP français Varenne Valeur, avec un ratio de 1 pour 1. Les données présentées avant le 25 avril 2022 se rapportent au fonds français. Veuillez noter que la politique d'investissement et la composition du portefeuille du Compartiment ne diffèrent pas matériellement de celles du fonds français.

[1] : Jusqu'au 31 décembre 2023, l'objectif du Compartiment est de rechercher une performance annualisée supérieure à CNO-TEC 5 + 300 points de base sur la durée de placement recommandée, en s'appuyant sur une gestion discrétionnaire, et le présent DIC doit être lu compte tenu de cette information.

QUE SE PASSE-T-IL SI VARENNE CAPITAL PARTNERS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Fonds sont conservés par son dépositaire, CACEIS Bank, Luxembourg Branch. En cas d'insolvabilité de Varenne Capital Partners, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds de toute perte résultante, entre autres, de sa négligence, de sa fraude ou d'un manquement intentionnel à ses obligations (sous réserve de certaines limitations énoncées dans le contrat conclu avec le Dépositaire). Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie de l'investisseur.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de combien vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un investissement donné et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- Que 10 000 CHF sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement CHF 10 000		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	CHF 405	CHF 1 774
Incidence des coûts annuels**	4.05%	3.32%

* Période de détention recommandée

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.21% avant déduction des coûts et de 5.02% après déduction des coûts.

Ces chiffres comprennent des Coûts d'entrée maximum qui peuvent vous être facturés (2% du montant investi). La personne qui vous vend le produit vous informera des Coûts d'entrée réellement facturés.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Maximum 2% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Aucun frais d'entrée acquis à la Société de gestion.	Jusqu'à 200 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1.89% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels calculés au 31/12/2025.	189 CHF
Coûts de transaction	0.16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commission de performance	Maximum 14.95% (après taxes) de la performance positive de l'Action au-delà du maximum entre le High Water Mark*** et le Hurdle***, la performance l'Euro Short Term Rate (€STR) capitalisé (moyenne sur 12 mois glissants) (avec un plancher à 0). Jusqu'au 31.12.2023, merci de vous référer au [1]. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. *** Tel que défini dans le Prospectus.	51 CHF

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération ainsi que des coûts du Compartiment.

Vous pouvez vendre et racheter les Actions à la fréquence indiquée dans la section "En quoi consiste ce produit ?".

Un rachat avant la fin de la période de détention recommandée augmentera le risque d'une baisse du rendement des investissements.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à : Varenne Capital Partners- 31 avenue Pierre 1^{er} de Serbie, 75016 Paris, France
- Envoyer un email à : contact@varennecapital.com

En cas de réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de l'objet de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.varennecapital.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations contenues dans ce DIC sont complétées par les statuts et le prospectus. De plus amples informations sur le Fonds, y compris une copie du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur, sont disponibles en anglais et en français sur www.varennecapital.com. Une copie papier du DIC est disponible sur demande, sans frais, auprès de Varenne Capital Partners.

Performances Passées et Scénarios de performance : Les performances passées du compartiment sur les 10 dernières années et les scénarios de performance mis à jour mensuellement sont disponibles sur www.varennecapital.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.